

# Défense : mémoire et culture, véhicules des valeurs militaires



Maintenir le lien entre un lieu culturel et le sens de l'honneur. Créer un sentiment d'appartenance à un ensemble qui dépasse sa propre vie, à savoir la défense du pays. Faire rayonner le génie français à étranger.

Tels sont les objectifs de la politique culturelle du ministère des Armées, présentée à la presse le 9 juin 2021 à Paris par : le contrôleur général des armées Sylvain Mattiucci, directeur de la Direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA) ; le général de brigade Henry de Medlege, directeur du musée de l'Armée.

**Un vaste réseau.** La DMPA souhaite rendre la richesse du patrimoine du ministère des Armées accessible à plusieurs publics, explique son directeur. Il s'agit de donner des repères historiques et culturels aux jeunes et de montrer aux personnels militaires et civils qu'ils participent à une histoire contemporaine, à laquelle ils dédient leur vie. Cette politique culturelle, mise en œuvre par la DPMA, repose d'abord sur quatre établissements publics : le musée de l'Armée aux Invalides à Paris ; le musée national de la Marine avec ses sites de Paris (en

réfection jusqu'en 2022), Brest, Toulon, Rochefort et Port-Louis ; le musée de l'Air et de l'Espace à Paris-le Bourget ; le musée de l'Ordre de la Libération aux Invalides. Outre le ministère de la Culture, partenaire majeur, s'y ajoutent : les délégués aux patrimoines ; le musée du Service de santé des armées à Paris ; les 10 musées d'armes de l'armée de Terre ; le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains ; les partenaires institutionnels et privés, (producteurs de films, éditeurs et mécènes) qui apportent un financement complémentaire. L'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (Fort d'Ivry) collecte, conserve et valorise plus de 12 millions de photos et 31.000 films depuis 1915. Le Service historique de la défense (10 centres en France) dispose de 18 millions de photos, 50.000 cartes et plans, 900.000 ouvrages et 20.000 lecteurs inscrits par an. Les ambitions de la politique culturelle du ministère des Armées portent notamment sur la numérisation des archives qui permettent le calcul des droits, l'entretien de la mémoire des conflits contemporains et la promotion du tourisme dans les hauts lieux de mémoire, sans oublier la préparation des musées de demain. Grâce à sa collection de plus de 500.000 pièces de l'Antiquité à aujourd'hui, le musée de l'Armée est devenu l'un des premiers du monde en matière d'histoire militaire, souligne le général de Medlege. Sa visite inclut celle du tombeau de Napoléon, dont deux expositions se tiennent à l'occasion du bicentenaire de sa mort (1821). Le musée de l'Armée entretient des partenariats avec le Louvre Abu Dhabi et des musées en Asie et en Europe (Vienne). Son extension en cours porte sur l'histoire des Invalides, l'actualité des engagements militaires, la période de 1945 à nos jours, la colonisation et la décolonisation.

**Un riche patrimoine.** Outre les collections indiquées plus haut, le patrimoine du ministère des Armées comprend des unités documentaires et bibliothèques, les 10 hauts lieux de la mémoire nationale, 275 nécropoles, 2.170 carrés militaires et 1.000 lieux de sépulture dans 80 pays. En 2019, les musées ont accueilli plus de 2 millions de visiteurs et 120.000 autres lors des journées du patrimoine. Chaque année, 30 coéditions et films sont soutenus, 750.000 photos collectées et 5 km d'archives restaurées. Le budget de la politique culturelle du ministère des Armées se monte à 38,9 M€ en 2021.

**Loïc Salmon**

Exposition « Napoléon n'est plus » aux Invalides

Invalides : 350 ans de mémoire de la France combattante

Exposition « Le voyage de l'obélisque » au musée de la Marine